

# l'Anjou en action solidaire écologiste citoyen

Session du 25 janvier 2021

Introduction de Grégory Blanc

Monsieur le Président,  
cher-e-s collègues,

Nous nous retrouvons, physiquement, pour la 1ere fois de l'année. Cette distance devient presque banale tant nous vivons les uns les autres dans l'éloignement. Mes collègues du groupe et moi présentons d'abord nos meilleurs vœux. On a besoin d'humain, de sourires, de vie tout simplement. Que 2021 apporte à chacun, élus, agents, citoyens et usagers, la sérénité à laquelle il aspire.

On a collectivement besoin d'humanité. Il y a urgence, et pas un jour ne se passe sans l'écho d'un appel à l'aide. Cela semble ne pas finir. Evidemment ces échos ne proviennent pas de toute la société, mais la proportion de ceux qui appellent est de plus en plus forte, isolés, exclus, entreprises, associations. La situation est électrique pour une large partie de la population, pour l'autre elle confine à l'atrophie. Mais tout se passe dans un silence angoissant, sans parole claire.

Aujourd'hui ce sont les orientations budgétaires. Dans 3 semaines, le budget 2021. A l'examen des documents, nous sommes surpris : en dehors d'une enveloppe d'investissement de 5M€ par an sur 3 ans pour les communes et la hausse du budget des allocations RSA, nous ne voyons que de la continuité. Sur le social, pour l'éducation, c'est la continuité. Or l'année dernière, c'était déjà la continuité de l'année d'avant, qui elle-même était la continuité de l'année d'avant... Les années précédentes, vous étiez dans la conservation de la tradition de vos budgets... nous ne partagions pas tout, il y avait néanmoins une logique. Mais cette année ? Tout serait toujours comme avant ? Quelle évaluation faites-vous, chers collègues de la majorité, de cette crise ? Quels en sont les impacts et comment, au regard de nos compétences, décide-t-on d'agir ?

Depuis avril, nous demandons un temps d'échanges approfondis et n'avons en retour que des « niets » ou parfois des refus polis. Cette crise sanitaire sans précédent advient après les « gilets jaunes », des manifestations sociales importantes, et dans un contexte d'attentat.

Depuis septembre, nous alertons sur les troubles psychosociaux qui remontent du terrain et qui vont s'aggravant. La presse s'en fait l'écho depuis quelques semaines. Le social, les collègues sont nos responsabilités : comment agit-on ? que met-on en place pour faire face ?

Depuis décembre, nous assistons maintenant à la cessation pure et simple de certaines associations, des sociétés de loisirs, des troupes de théâtres amateurs, des clubs de sport à la peine... Aujourd'hui,

cela se voit peu, ne s'entend pas, mais quand il va falloir repartir, sur quel tissu associatif ce Département s'appuiera-t-il pour assurer ses missions sociales ?

Encore une fois, nous ne souhaitons pas généraliser ces constats, mais il est celui qui remontent des cantons sur lequel mes collègues et moi sommes élus.

Ici, certains d'entre nous avons vécus des violences au week-end du 1<sup>er</sup> de l'An, sans toutefois être celles, très lourdes, de la Roseraie. 8 des 12 élus de notre groupe sont élus dans des cantons confrontés à ces réalités urbaines difficiles. Le maire d'Angers s'est exprimé, et a pointé publiquement du doigt le problème de la parentalité. **Là encore surprise : pas une expression du Département, pas une réunion avec les élus départementaux de ces quartiers alors que la parentalité lorsqu'elle est défaillante est au cœur de nos missions !** Est-ce qu'on peut savoir pourquoi le Département a fait « silence radio » alors qu'il s'agissait de notre compétence ? Surtout : que comptez-vous faire ?

Pour notre part, quand ça explose comme on l'a connu -et comme malheureusement ça risque de se reproduire en Anjou-, on ne peut pas se contenter des discours simplistes renvoyant ici à la Police, là à la Justice ou encore à l'urbanisme auquel on ajouterait des caméras de surveillance. Il faut agir de manière coordonnée. Nous sommes tous responsables, ensemble. Quand il y a un problème sur une route, on se réunit pour le régler. Quand ça explose socialement, il ne se passe rien. Pourquoi ?

Chers collègues de la majorité, ce qu'on demande depuis des mois est simple : partager un diagnostic pour articuler des actions claires. Pas une réunion déjà ficelée à partir de PowerPoint conçus dans les services, mais une discussion approfondie, des ateliers, un séminaire. Il faut bien qu'on se penche sur les problèmes de nos cantons et qu'on se donne les moyens d'agir ! Si on ne fait pas ça, alors à quoi sert d'avoir des élus par territoire ? Ici, ce n'est pas un conseil municipal où une liste affronte une autre liste, ici se retrouvent des élus de territoires différents qui ensuite se regroupent en sensibilité. Nous sommes d'abord des représentants locaux, qui ensuite siégeons selon leurs affinités. Pas l'inverse, et cela a un sens.

Ce mode de représentation est justement là pour permettre des pilotages de proximité, *a fortiori* parce que nous sommes dépositaires du social. Pas de l'économie et des grandes infrastructures, mais de l'humain. Si vous persévérez dans ces fonctionnements centralisés, alors il ne faudra pas s'étonner de troubles plus forts encore demain. **Les gens ont besoin d'interlocuteurs élus et responsables devant le citoyen, capables de régler les problèmes du quotidien. Nous sommes des « cantonniers ».** Nous n'aspérons pas à être dans Paris Match, mais à être au contact de nos concitoyens, relais de leur préoccupation, coordinateur de solutions avec les maires et les associations dans nos cantons.

Nous sommes au stade des orientations budgétaires. Des modifications sont encore possibles, nous vous faisons 4 premières propositions pour le budget 2021 :

1. **Agir dans les quartiers prioritaires au niveau des collèges.** Pour les écoles primaires des QPV, les communes, dans le cadre des programmes de réussite éducative, mettent en place des actions pour impliquer les parents dans l'éducation des enfants en difficulté. Ça marche. Mais quand on arrive au collège : plus rien ! On vous propose de débloquer des enveloppes à la manière de « collège en action », 15-20 000€ pour chacun de la dizaine de collèges... sur un budget de 700 M€ ! Des actions qui permettraient de coordonner élus, enseignants, travailleurs sociaux, maisons de quartier et centres sociaux.  
Plus généralement, il est urgent de réorienter les actions en faveur de la prévention au sein du budget Protection de l'enfance.
2. **Renforcer les équipes des Maisons départementales des solidarités.** Face à cette crise, il y a besoin de renforcer les services publics sociaux sur le terrain. Embaucher des psychologues par exemple, pour permettre à ceux qui ne peuvent se payer des séances d'y avoir accès, et

apaiser les tensions. Quand il y a plus d'enfants dans une commune, on ouvre des classes. Quand il y a plus de problèmes sociaux, on doit muscler le service public social, qui dépend du Département ! Cela semble une évidence.

3. **Être offensif sur l'insertion.** Les chiffres du RSA sont inquiétants, l'enveloppe augmente de 10%. L'offre d'insertion doit suivre. On ne peut pas se contenter de financer des allocations. L'Etat lance de nouveau un appel à projets pour 14 autres départements, allons-nous y répondre cette année ?
  
4. **Enfin, une proposition symbolique, mais concrète et importante pour beaucoup de collégiennes :** financer les protections hygiéniques des jeunes filles en précarité. Dans la période, on ne peut pas ajouter de l'indignité à l'indignité. **La dignité de chacun doit être notre boussole. De récents rapports ont révélé ce problème qui touche 10% des femmes. Et apprendre au collègue dans de bonnes conditions relève de notre responsabilité.** En l'espèce, nous proposons 200 000€. Là encore, dans la période, on doit être collectivement capable d'affirmer des priorités : la dignité a peut-être parfois un coût, cependant elle ne peut pas avoir de prix.

En conclusion, nous aurons tout à l'heure un débat sur la création d'une enveloppe de 15M€ sur 3 ans pour « rapprocher le Département des communes ». Pour notre part, nous pensons que rapprocher cette collectivité du terrain doit se faire à partir de nos compétences, non pas en devenant un guichet débloquant de nouveaux financements croisés. Nous devons d'abord être capables de renforcer notre présence sur nos missions en coordination avec les élus et les associations, les structures. Si l'objectif est bien d'être plus efficace, ce n'est pas qu'un simple soutien à l'investissement qu'il faut instaurer, mais un panel d'actions en proximité articulé avec les acteurs locaux. Si on veut « rapprocher le Département des communes », commençons par remettre les permanences des assistantes sociales dans les mairies. La priorité aujourd'hui, c'est de remettre de l'humain partout où c'est possible. Je le disais au début de mon propos : c'est ce type d'actions que nous devrions privilégier.

Voilà chers collègues, au moment de cette introduction, notre regard global sur les délibérations que vous nous soumettez.

Merci de votre écoute.